



Conseil des arts
et des lettres du Québec
Québec



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Appel de candidatures
Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année dans les Laurentides

St-Jérôme, le 15 juin 2016 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en collaboration avec le Conseil de la culture des Laurentides, lance l'appel de candidatures pour le ***Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année dans les Laurentides***. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, vise à reconnaître un artiste ou un écrivain pour l'ensemble de son parcours et l'excellence de son œuvre. Le Prix sera remis lors des Grands Prix de la culture des Laurentides le 10 novembre.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 26 août

En décernant ce prix, le CALQ veut souligner la création artistique dans les Laurentides, favoriser la reconnaissance d'artistes et d'écrivains professionnels dans leur milieu, offrir un soutien tangible à leur carrière et contribuer à leur rayonnement.

Les candidats admissibles à ce prix sont les artistes et les écrivains œuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts numériques, arts visuels, arts multidisciplinaires, chanson, cinéma-vidéo, danse, littérature, conte, métiers d'art, musique, théâtre et recherche architecturale. De plus, les candidats doivent répondre à des conditions d'admissibilité parmi lesquelles : un minimum de sept ans de pratique professionnelle; être l'auteur d'au moins deux réalisations artistiques; résider depuis au moins un an dans les Laurentides et y exercer une pratique artistique active. Les candidatures sont évaluées au mérite, sur la base des objectifs et des critères d'évaluation spécifiques au ***Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année dans les Laurentides***.

Les personnes désirant poser leur candidature trouveront tous les détails ainsi que le formulaire sur le site Web du Conseil de la culture des Laurentides au www.culturelaurentides.com. Pour de l'information complémentaire ou obtenir de l'aide dans la préparation du dossier d'artiste, nous vous invitons à contacter Mélanie Gosselin au 450-432-2425 poste 103 ou direction@culturelaurentides.com.

À propos du CALQ

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion et le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger (www.calq.gouv.qc.ca).

Le Conseil de la culture des Laurentides

Depuis plus de 35 ans, le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) contribue à forger l'identité culturelle de notre région.

Il rassemble, conseille et accompagne les artistes, artisans, travailleurs culturels, entreprises, organismes culturels, organisations municipales ou scolaires qui participent à l'essor des arts et de la culture dans les Laurentides. Par ses nombreuses activités, le CCL consolide notre milieu culturel au bénéfice de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

– 30 –

Source : Mélanie Gosselin, directrice générale
450-432-2425 poste 103
direction@culturelaurentides.com